

# (( La lettre d'infos ))

Pour cultiver l'innovation dans votre entreprise

# RI<sup>2</sup>



## EDITO

La CCI de Maine-et-Loire a souhaité mettre à la disposition des entreprises du département, une lettre d'information trimestrielle spécialisée sur l'innovation. Qu'elle concerne les services, les produits, les processus de production, l'organisation ou le développement commercial, qu'elle réponde à une ambition d'anticipation très forte

ou à un besoin de repositionnement dans un contexte de crise, la démarche d'innovation repose avant tout sur la créativité et l'esprit d'ouverture des acteurs de l'entreprise et ce, quels que soient son effectif, son secteur d'activité. Vous permettre de découvrir rapidement des pratiques, outils et méthodes spécifiques pour innover, des opportunités d'affaires ou les dates à retenir, telle est la raison d'être de cette lettre !

Vous souhaitant une année 2010 riche en innovation, je vous invite sans plus tarder à vous abonner gratuitement à la lettre d'infos RI<sup>2</sup>.

Michel HOUDOU

Président de la Commission Innovation de la CCI de Maine-et-Loire

## (( L'INNOVATION MADE IN 49 ))

### Pack Alim, Saint Germain-sur-Moine : Là où l'innovation s'emballa !

A l'origine de la création de Pack Alim : la rencontre de deux hommes, Philippe Dropsy et Alain Nouvellon, Directeur du Pôle Innovation de la société Charal. Après une longue carrière dans le packaging, le premier rêvait de développer des barquettes innovantes et mixtes en carton / plastique. Charal, de son côté, souhaitait optimiser le conditionnement de sa gamme Snacking de hamburgers afin qu'ils puissent être réchauffés au micro-ondes sans se ramollir, mais aussi communiquer sur l'emballage avec un visuel fort et allonger la durée de conservation. Pendant deux ans, Philippe Dropsy travaille en collaboration avec l'entreprise sur un emballage cumulant ces trois qualités. Il commence par développer son concept à titre personnel tout en réfléchissant à une machine capable de fabriquer ce produit avec le constructeur Guelt (29) puis donne naissance à Pack Alim en avril 2004. L'entreprise s'installe à Saint Germain-sur-Moine non loin de Charal et de son fournisseur de carton, Smurfit Kappa Siemco. Ses débuts se révèlent tout de suite prometteurs : les produits Charal dans leur nouveau conditionnement connaissent un succès sans pareil de même que les hot-dogs peu après.

Depuis, Pack Alim s'est diversifiée. Tout en continuant à fabriquer des solutions sur mesure, elle propose toute une gamme de produits standard de différents formats qu'elle peut décliner en bien des formes novatrices, créatives. Composés d'un plastique thermoformé dans un carton, les emballages Pack Alim sont capables de mettre en valeur le produit tout en préservant sa saveur. Ils peuvent être operculés sous atmosphère protectrice et respectent totalement l'environnement : les deux matériaux, dont les quantités sont réduites à leur strict minimum, se séparent facilement permettant ainsi le tri sélectif. Un concept global qui plaît et intéresse tout particulièrement les entreprises spécialisées dans des produits haut de gamme et naturels comme Cléa (Biocoop et Class'Croute) à Montreuil Bellay, Mange&Moi à Saint Macaire, Aqua-B (29)... Pour étoffer sa gamme de produits, Pack Alim réfléchit actuellement à des barquettes plates pour des produits alimentaires tranchés avec du carton plastifié. Une subvention de 26 k€ vient par ailleurs de lui être accordée par Oseo Innovation pour la partie étude du système innovant d'une nouvelle machine. « Il s'agit d'optimiser les process et de réduire le coût de l'emballage de façon à toucher de nouveaux marchés et de gagner en compétitivité ».

Source : Anjou Eco – n°12 – Novembre 2009 - [www.packalim.fr](http://www.packalim.fr)

Janvier 2010 - n° 1

## Agenda

Fort de ses succès en 2008 et 2009, avec plus de 850 participants à ses 11 Rencontres Innovation RI<sup>2</sup>, le Pôle Innovation - International renouvelle ce cycle de conférence-débats, réunions, table-rondes, visites d'entreprises, pour vous permettre de cultiver l'innovation.

### Conférence-débat

**22 janvier - 8h15 à 11h15**

Cholet, Eurespace Formation

Ré-inventer votre offre !

Comment prendre de l'avance sur ses concurrents, en repensant son offre ?

### Conférence-débat

**16 mars - 18h00 à 20h00**

Angers, siège social

Comment manager ses innovations dans les entreprises de services ?

### Visite d'entreprise / conférence

**4 mai - 8h00 à 11h00**

La Membrolle sur Longuenée chez **BOUVET SA**, spécialiste de la menuiserie et des fermetures

L'innovation : mode d'emploi et bonnes pratiques.

Comment se pilote l'innovation en entreprise ?

### Visite d'entreprise / table-ronde

**21 septembre - 15h30 à 17h30**

Saint Hilaire Saint Florent dans les Caves **BOUVET LADUBAY**

Acteurs du tourisme : c'est le moment d'innover !

### Conférence-débat

**7 décembre - 18h00 à 20h00**

Angers, siège social

Comment innover et mieux vendre dans l'économie numérique ?

### **Pays de la Loire : aide au 1<sup>er</sup> brevet pour les PME**

Afin d'inciter les PME à engager des démarches de propriété industrielle, un soutien significatif est apporté aux entreprises ligériennes en matière de brevet. Une prise en charge pouvant couvrir jusqu'à 80 % des dépenses externes liées aux frais engagés pour déposer une première demande de brevet français peut être assurée. Sont éligibles les prestations externes suivantes : recherche d'antériorités et/ou rédaction et dépôt d'une demande de brevet. Ce dispositif, étendu à tous les types de PME dans le cadre du plan de relance régional, est mobilisable après avoir pris rendez-vous avec un membre du Réseau de Développement Technologique Pays de la Loire.

Source : RDT Pays de la Loire, pour en savoir plus : [innovation@maineetloire.cci.fr](mailto:innovation@maineetloire.cci.fr)

### **Projet d'innovation : pensez Europe !**

Le Programme Cadre pour la Compétitivité et l'Innovation, mieux connu sous l'acronyme anglais CIP, est un instrument de financement européen particulièrement axé sur les PME. Il s'agit d'un programme de travail collaboratif où les projets doivent impliquer des partenaires d'au moins trois pays différents. Le taux de financement est de 50% à 75% des frais éligibles, avec un financement allant de 500 k€ à 2,5 M€ par projet. Ce qu'il faut retenir à propos de ce programme, c'est qu'il traite de l'innovation en aval de la phase de recherche et de développement à savoir les phases de marketing/commercialisation. Il concerne également le transfert et/ou l'application de technologies existantes vers le marché. D'autres instruments, tel que le Programme Cadre Recherche et Développement (PCRD), sont destinés aux phases situées plus en amont.

Source : [www.entreprise-europe-ouest.fr](http://www.entreprise-europe-ouest.fr)

### **L'impact du Crédit Impôt Recherche (CIR)**

Le ministère supérieur de l'enseignement et de la recherche a publié les résultats d'une enquête sur le CIR à laquelle ont répondu 700 entreprises déclarant bénéficier de ce dispositif. Cette enquête est la plus importante par son ampleur depuis la création du CIR. En conclusion, l'impact positif du CIR sur la R&D des entreprises se confirme. Ceci devrait encourager davantage les entreprises, non seulement à innover, mais aussi à protéger et défendre par brevets les fruits de leur investissement en R&D.

Source : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

### **Aide au Partenariat Technologique**

L'Aide au Partenariat Technologique (APT) est un dispositif d'accompagnement au montage de projets collaboratifs. Essentiellement mobilisée pour le soutien des PME dans le cadre de projets européens et internationaux, elle peut être également mise en œuvre pour l'ensemble des projets impliquant des partenariats nationaux.

Cette aide est octroyée au moment où l'entreprise est en phase de validation de la faisabilité de son projet innovant et s'organise pour le mener en collaboration avec des partenaires français ou étrangers.

Son objectif vise à aider l'entreprise à construire son projet de partenariat dans sa phase de faisabilité et dans les cinq composantes de l'ingénierie de projet innovant : technique, juridique, financière, commerciale et managériale.

Source : [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

### **L'INPI en accès libre sur Internet**

L'INPI a annoncé la mise en ligne gratuite de toutes ses bases de données relatives aux brevets, marques, dessins et modèles. Des informations précieuses en ces temps incertains où un outil de veille concurrentielle n'a pas de prix. Plus de 4 millions de demandes de brevets français, européens et internationaux, près de 4 millions de marques en vigueur en France, et 1 million de dessins et modèles, ainsi que le statut légal de plus de 1,5 million de brevets sont accessibles.

Source : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

### **L'INPI met en ligne l'ensemble des documents de la procédure de délivrance des brevets**

Grâce au développement de ses nouvelles applications informatiques, l'INPI met désormais en ligne une version enrichie de sa base de données «Statut des brevets». Celle-ci donnera accès aux informations sur la vie des brevets, de la publication à la déchéance pour :

- les demandes de brevets ou certificats d'utilité français (FR) déposées à partir de 1989,
- les demandes de brevets européens (EP) délivrées et désignant la France, déposées à partir de 1989,
- les documents de la procédure de délivrance pour les demandes de brevets français déposées à partir de 2001 et publiées (pièces de dépôt, pièces de procédure...), y compris la mention de la dernière annuité payée par le déposant.

Attention : les données sont fournies à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale. Seules font foi les informations publiées au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI) ainsi que les documents officiels délivrés par l'Institut, dûment certifiés, conformément à l'article L.612-21 du Code de la propriété intellectuelle.

Source : <http://regbrvfr.inpi.fr/portal>

### **L'observatoire de la contrefaçon : une occasion pour les acteurs français de la Propriété Industrielle de retrouver le goût d'une initiative collective ?**

L'Union européenne s'est dotée d'un «observatoire de la contrefaçon et du piratage». «Nous avons différents acteurs comme les douanes, les forces de police et les bureaux pour la propriété intellectuelle, qui luttent contre la contrefaçon dans l'Union européenne, mais ils ne jouent pas ensemble», a expliqué à la presse un expert de l'exécutif bruxellois pour justifier la création de cette instance.

Source : <http://breese.blogs.com/pi/2009/10/observatoire.html>

## (( BOITE À OUTILS POUR INNOVER ))

### **Le design : permettre aux entreprises de gagner en compétitivité**

Comment convaincre les chefs d'entreprise de l'utilité du design ? Nombre d'idées reçues subsistent : le design serait coûteux, peu compatible avec un procédé industriel et insuffisamment rentable. Quant aux designers, ils ignoreraient tout du monde de l'entreprise. Réconcilier ces deux mondes qui s'ignorent parfois, c'est le travail auquel s'est attelé le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi en soutenant des organismes de promotion du design comme l'Agence pour la création industrielle, le VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement) ou l'Institut français de la mode. Découvrez le site [www.entreprise-et-design.fr](http://www.entreprise-et-design.fr) entièrement dédié au design, qui invite les PME-PMI à optimiser leur stratégie, leur positionnement et leur procédé grâce au design en leur fournissant des pistes et des contacts pour les accompagner dans cette démarche.

Source : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

### **Le réseau Carnot appuie la R&D des entreprises françaises**

Beaucoup d'entreprises françaises l'ignorent : elles pourraient tirer un profit inestimable de la R&D menée avec des établissements publics. Cela a un coût zéro la première année, et à coût réduit les suivantes grâce au crédit d'impôt-recherche. Parmi les partenaires possibles pour les accompagner dans cette démarche, le réseau des instituts Carnot est prêt à relever leurs défis.

Source : [www.instituts-carnot.eu](http://www.instituts-carnot.eu)

### **Gagner des parts de marché par l'innovation : ça marche !**

Les sociétés de 10 salariés ou plus qui innover gagnent des parts de marché par rapport aux sociétés comparables qui n'innover pas. L'écart est d'autant plus important que les sociétés combinent des innovations de produit, de procédé d'élaboration, d'organisation ou de marketing.

Source : Insee Première n°1256, services et industrie / différents types d'innovations pour améliorer les performances - [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### **Voyage au cœur de l'intelligence économique**

C'est un exercice que nombre d'entreprises, dont certains journaux et magazines d'information, connaissent bien : lorsque des indices troublants se multiplient, il devient urgent de faire passer les «dépoussiéreurs». Ces spécialistes viennent chercher des micros dans les murs ou les pieds de table, et repartent généralement bredouilles ! Car ces pratiques d'espionnage appartiennent généralement au passé, tant il est devenu facile de savoir, sans même avoir besoin d'y pénétrer, ce qui se passe dans une entreprise.

Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr)

### **Stimuler sa créativité pour innover autrement - Innovation organisationnelle**

Afin d'illustrer l'innovation organisationnelle, le témoignage de Cécile DECHAND, Responsable du centre de ressources Thésame, qui présente un procédé d'aide à l'élimination des gaspillages dans l'entreprise, le LEAN. Et celui d'une PME qui l'a mis en place.

Source : [www.apce.com/pid6237/creativite-et-innovation.html?espace=1](http://www.apce.com/pid6237/creativite-et-innovation.html?espace=1)

### **Nouveau décret relatif à la normalisation : les PME pourront participer gratuitement**

Le Décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 réforme la normalisation française et vise à rendre le système français de normalisation plus efficace, plus influent à l'international et plus proche des utilisateurs de normes. Cela se traduit par différentes dispositions dont deux en particulier :

- la gratuité pour les PME souhaitant participer aux travaux d'élaboration des normes (Art 14 : il ne peut être demandé de participation aux PME de moins de 250 salariés ne dépendant pas à plus de 25 % d'un groupe de plus de 250 salariés)
- la gratuité de la consultation des normes obligatoires (300 normes sont rendues d'application obligatoire par la réglementation. Ces normes s'imposent à tous les citoyens. Elles seront accessibles gratuitement depuis le site AFNOR).

Source : [www.afnor.org](http://www.afnor.org)

### **2010 - 2020 : La décennie des nanotechnologies ?**

Les industriels investissent lourdement dans les nanotechnologies, qui permettent de modifier la propriété des matériaux (meilleure résistance mécanique, conductivité thermique ou électrique améliorée, légèreté...). Les avancées scientifiques font désormais l'objet de développements industriels. Quelques 800 produits incorporent aujourd'hui des éléments non structurés. D'autres sont en phase de développement dans des domaines aussi variés que la santé, l'énergie ou le traitement de l'eau. Les nanotechnologies pourraient concerner 60% de la conception et de la fabrication d'un véhicule dans les dix prochaines années.

Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

## (( NOUER DES PARTENARIATS ))

**ENTREPRISE EUROPE NETWORK**, réseau européen relayé par la CRCI des Pays de la Loire et Oseo Innovation, a pour objectif de faciliter les partenariats technologiques et commerciaux entre entreprises européennes. Pour ce faire, le réseau mutualise les offres de partenariats de 40 pays. Retrouvez ci-dessous, pour exemple, deux offres de partenariat issues de ce réseau.



### IMPLANTS MEDICAUX

Un institut allemand de R&D propose une technologie croisée de bio-fonctionnalisation d'implants médicaux avec une nouvelle classe de biomolécules. Deux principes majeurs sont combinés :

- 1) le siRNA est employé comme biomolécule ce qui permet de manipuler chaque process cellulaire à base de protéine.
- 2) Les biomatériaux sont utilisés comme des transporteurs pour lier le siRNA comme nanoparticules à diverses variétés d'implants. L'institut cherche des associés industriels/universitaires pour de nouveaux développements.

Réf : 09 de 1377 3FI0

### TELECOMMUNICATIONS

Une PME belge a développé un cadre de téléconférences innovantes combinant le téléphone, le courrier électronique et Internet. Cette innovation ouvre de nouvelles opportunités pour les entreprises principalement du monde des télécoms en leur permettant de développer des applications personnalisées de réunions virtuelles plus rapides et plus faciles. Des contrats de licence, des coopérations techniques ou des accords commerciaux avec assistance technique sont recherchés.

Réf: 09 BE 0315 3FJ1

**Pour être mis en relation avec ces partenaires, ou découvrir les prestations du Réseau Entreprise Europe : [innovation@maineetloire.cci.fr](mailto:innovation@maineetloire.cci.fr)**

## INNOVER AVEC... Angers Technopole



La première édition de l'Appel à Projet «Maturation de Projets Innovants en Anjou» s'est déroulée en 2009 avec un joli succès. Ce ne sont pas moins de 14 candidatures qui ont été déposées (11 en catégorie «Recherche», 3 en catégorie «Projet Jeunes»), provenant de 5 établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, écoles d'Ingénieurs et de Commerce de Maine-et-Loire. Le jury de sélection organisé par Angers Technopole et constitué de représentants d'Oseo Pays de la Loire, du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil Général de Maine-et-Loire, d'Angers Loire Métropole, de la CCI de Maine-et-Loire et d'industriels, a désigné 7 Lauréats pour une enveloppe globale de plus de 350 k€. Les projets lauréats portent sur des domaines très variés allant de la santé à l'électronique, en passant par le végétal, le logiciel... Ces financements, appuyés notamment sur le Fond Régional pour l'Innovation, vont permettre d'accompagner la maturation technico-économique des projets issus des laboratoires de recherche avant leur valorisation économique. Un nouvel appel à projet est prévu en 2010.

Pour en savoir plus :  
[marina.le-marchand@angerstechnopole.com](mailto:marina.le-marchand@angerstechnopole.com)  
[www.angerstechnopole.com](http://www.angerstechnopole.com)

## (( Les aventures de Cap'tain Inno ))

réalisées par Sandra JOUBERT, apprentie à Eurespace - Formation à Cholet



### Ayez le réflexe CCI !

Au sein de la Direction du Développement des Entreprises, le Pôle Innovation – International a pour mission de vous informer et de vous accompagner dans la construction de vos projets de développement par l'innovation et l'international. Une dizaine de collaborateurs spécialisés se tient à votre disposition pour vous aider à :

- vous différencier de vos concurrents et gagner des parts de marché, par une innovation de produit / procédé, de service, marketing ou organisationnelle
- vous développer à l'international
- maîtriser et sécuriser vos informations stratégiques, par une démarche d'intelligence économique (IE)
- mieux intégrer les technologies de l'information et de la communication.

### Contactez-nous !

Innovation - Tél. : 02 41 20 49 55  
International - Tél. : 02 41 20 49 56